<u>Argentine – Chili : un jeune Mapuche opposé à l'avancée des entreprises</u> <u>forestières a demandé l'asile politique</u>

Le 6 décembre, Pascual Pichún Collonao, âgé de 23 ans, membre de la communauté Antonio Ñirripil (située dans le secteur Temulemu de la commune de Traiguén, dans le Sud du Chili), a demandé formellement l'asile politique en Argentine. Ce jeune homme vivait dans la clandestinité depuis novembre 2003, date à laquelle son frère Rafael et lui avaient décidé de ne pas se présenter au tribunal qui, du fait qu'ils ne pouvaient pas payer l'amende qu'il leur avait imposée, leur avait refusé le droit à la liberté surveillée. Les deux frères avaient été condamnés à cinq années de prison pour l'incendie d'un camion de Forestal Mininco, en mars 2002. À l'heure actuelle, Rafael purge sa peine dans la prison de Traiguén, après avoir été arrêté en juillet 2005.

« Nous sommes des Mapuche, enfants de la terre, et c'est pour cela que nous l'avons toujours défendue. Depuis 1998, notre communauté a défendu sans fléchir notre territoire ancestral, face à l'avancée des entreprises forestières, et nous avons dénoncé les graves préjudices que provoquent les plantations industrielles ; nous avons utilisé tous les espaces publics pour faire sentir notre mécontentement », affirment le lonko (autorité traditionnelle communautaire) Pascual Pichún Paillalao et son fils Rafael dans une lettre qu'ils ont envoyée au secrétariat du Comité d'éligibilité pour le statut de réfugié, à Buenos Aires, en appui de la pétition du jeune Pascual. « Ceci a provoqué une campagne interminable de persécution judiciaire et politique contre notre famille, et contre d'autres membres de notre communauté, constituée par près de 80 familles paysannes d'humble origine. »

En avril 2004, le lonko Pichún Paillalao, père du pétitionnaire, et son pair Aniceto Norín, lonko de la communauté voisine de Didaico, ont été condamnés à 5 ans de prison pour le délit de « menace terroriste ».

« Notre lutte est celle d'un peuple pour ses droits, c'est la lutte d'une communauté pour le bien de ses membres, pour la défense de notre culture, de notre langue, pour la médecine traditionnelle qui vit dans nos forêts, et pour l'eau, qui manque aujourd'hui comme jamais auparavant », expliquent Pichún Paillalao et son fils. « Cela constitue peut-être un acte de 'terrorisme', mais nous avons la conviction qu'il s'agit d'une lutte légitime et que nous ne représentons en aucun cas un 'danger pour la société', comme ont dit le gouvernement chilien et les tribunaux, qui nous ont condamnés pour cette raison, injustement et par des procès d'un racisme honteux. »

D'après Juan Pichún Collonao, porte-parole de la communauté d'Antonio Ñirripil, « la monoculture du pin et de l'eucalyptus provoque l'assèchement des étangs et des ruisseaux ; il est donc difficile que les gens puissent continuer à y vivre. D'autre part, l'air est contaminé par la fumigation (aérienne) avec des produits chimiques, pour que la production soit plus rapide, et aussi par la fumigation terrestre, pour qu'il ne reste que des pins. Cela s'écoule vers les ruisseaux ou vers les puits d'où la plupart des familles mapuche tirent l'eau qu'elles consomment, et provoque des problèmes biologiques. Il y a des enfants qui naissent avec six doigts, des enfants en bas âge qui tombent malades, qui meurent sans qu'on sache pourquoi ».

Vers 1997 les paysans mapuche avaient entrepris une série de « récupérations productives », qui consistaient à occuper de grandes plantations forestières et à les défricher pour y produire des vivres. Ainsi, ils atteignaient deux objectifs : satisfaire leur demande territoriale et freiner la monoculture d'arbres. La réponse de l'État a consisté à criminaliser de plus en plus les mobilisations en appliquant la Loi de Sécurité intérieure de l'État (nº 12.927) et la Loi antiterroriste (nº 18.314), toutes les deux héritées de la dictature.

D'après Juan Pichún Collonao, l'incendie pour lequel ont été condamnés ses frères Pascual et Rafael a été un coup monté par des personnes travaillant dans la propriété Nancahue, que dirige Juan Agustín Figueroa, un homme de grande influence politique au Chili. Les Mapuche considèrent cet homme – ministre de l'agriculture sous la présidence de Patricio Aylwin (1990-94) et membre du Tribunal constitutionnel jusqu'à une date récente – comme un inquisiteur moderne.

La criminalisation des revendications mapuche au Chili a été dénoncée au plan international depuis presque une décennie ; plusieurs organismes internationaux ont recommandé aux autorités chiliennes d'introduire des changements dans leur politique à l'égard de ce peuple. À l'heure actuelle, une douzaine de dirigeants mapuche sont dans les prisons chiliennes où ils purgent des peines de 5 à 10 ans, tandis qu'un nombre semblable est entré dans la clandestinité. En outre, la répression étatique a coûté la vie au jeune Alex Lemún Saavedra, de 17 ans, assassiné par les Forces spéciales de Carabiniers en novembre 2003, au cours de l'évacuation d'une propriété rurale.

En 1974, peu après l'imposition de la dictature du général Augusto Pinochet au Chili (1973-90), la promulgation du décret 701 pour la promotion de l'industrie forestière s'est traduite par l'octroi de subsides équivalant à presque tous les coûts aux entreprises disposées à investir dans ce secteur. Ce décret et la contre-réforme agraire appliquée par les militaires ont mis fin à la propriété communautaire indigène et liquidé la politique d'accès à la terre du gouvernement socialiste de Salvador Allende (1970-73).

« Après cette décennie-là – affirme Lorena Ojeda, membre de l'Association de Jeunes Professionnels Mapuche Knapuewman, de Temuco – les entreprises ont continué leur expansion sur beaucoup d'hectares du territoire. Ainsi, les communautés mapuche ont commencé à se retrouver cernées par les entreprises forestières ; cela a provoqué un exode rural massif, et la perte d'identité culturelle qui en découle ». À titre d'exemple, signalons que le temu, un arbre qui était très répandu dans le territoire de la communauté Antonio Ñirripil et qui avait un rapport étroit avec la vie spirituelle de ses membres, a disparu maintenant, par suite de la propagation des monocultures.

Hernán Scandizzo, Colectivo Pueblos Originarios – Indymedia Argentina, adresse électronique : herscan@yahoo.com.ar.

Informations supplémentaires: Comisión por el Refugio Político en Argentina a Pascual Pichún Collonao – COPP, libertad_pascualpichun@yahoo.com.ar; modèle de lettre à envoyer au CEPARE en appui de la pétition d'asile politique de Pascual Pichún Collonao, www.argentina.indymedia.org/news/2006/01/368597.php; voir aussi les sites: www.nodo50.org/azkintuwe, www.argentina.indymedia.org/features/pueblos.